

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ST n° 97.054

L'An mil neuf cent quatre vingt dix sept le 23 Juin à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

13 Juin 1997

DATE D'AFFICHAGE

13 Juin 1997

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, Mlle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER et SIMONNET, Conseillers,

ETAIT REPRESENTE : Monsieur GAVEN par Monsieur HUGENDBLER
Monsieur BOISNARD par Monsieur LE GUEUT

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 31
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Signalétique : réseaux d'information touristique et culturel

VOTE : UNANIMITE

La Communauté de Communes du Pays Royannais, lors de son Assemblée Générale du 19 janvier 1996 a voté un programme de "signalétique" en vue de la création d'un "Réseau d'Information Touristique et Culturel".

Le projet comprend deux types d'équipements :

1°) des "pupitres" explicatifs des monuments spécifiques. Cette demande a déjà été adoptée par le Département sur les sites de Brouage et de Marennes, notamment.

Pour ROYAN, la Communauté de Communes se propose d'équiper l'Eglise Saint-Pierre et le Temple.

2°) des panneaux d'informations générales implantés sur un lieu de passage ou sur un site touristique remarquable d'une commune. Ces panneaux en 3 langues (Français, Anglais, Allemand) présenteront les informations suivantes :

au recto :

- l'histoire de la Commune, les Monuments et curiosités à découvrir avec un plan de la Ville et des illustrations,
- les autres Monuments, sites ou activités de loisirs situés dans un rayon de 10 à 15 km,
- l'adresse de l'office du Tourisme et du Syndicat d'Initiative.

au verso :

- une carte détaillée du Pays Royannais comportant des idéogrammes et représentant des sites d'intérêt touristique.

La Communauté de Communes envisage ainsi la mise en place de deux panneaux d'information de ce type sur notre commune.

En conséquence, Monsieur le Rapporteur propose à l'Assemblée Municipale de se prononcer favorablement sur l'opportunité de ces projets et d'autoriser la Communauté de Communes du Pays Royannais à prendre les dispositions nécessaires pour l'implantation de ces équipements sur le territoire de la ville de ROYAN.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU l'intérêt que représente l'installation d'une signalétique d'information touristique et culturelle cohérente et

homogène au sein du Pays Royannais

- VU l'Avis de Commission de Travaux
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- d'autoriser la Communauté de Communes à engager les démarches nécessaires à l'implantation de pupitres explicatifs à proximité de l'Eglise Saint Pierre et du Temple,
- d'autoriser la Communauté de Communes à engager les démarches nécessaires à l'implantation de deux panneaux d'informations générales à caractère touristiques et culturels.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 30 Juin 1997
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS